



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 DECEMBRE 2018

	1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 12 novembre 2018
	2. Désignation d'un secrétaire de séance
<u>AFFAIRES GENERALES</u>	3. SMABB
	4. SEMCODA
	5. SMACL
<u>FINANCES</u>	6. Décisions Modificatives
	7. Décisions du Maire
	8. Questions diverses

Date de la convocation : 27 novembre 2018

Membres élus : 19 ; en fonction : 19 ; présents : 12 ; votants : 17

Sous la présidence de Madame Barani Marie-Pierre, Maire de Chabons

Membres présents :

Mesdames et Messieurs BARANI Marie-Pierre, BOZON Pierre, OUBRY Marc, PERON Catherine, ORTUNO Michelle, TROCLET Jean-Jacques, DURAND Lionel, Denis RIVIERE, PARNET Christophe, PELLERIN Annick, GONIN Nicole, SNAIDERO Gaëlle, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : LEDEUIL Estelle pouvoir à L Durand, CHARLETY Philippe pouvoir à M-P Barani, COMBET Stéphane pouvoir à D Rivière, VIAL Ludivine pouvoir à P Bozon, COMBALOT Christelle pouvoir à C Péron.

Membres absents : PROVOOST Christine, GENEVOIS Solange

Secrétaire de séance : C Péron

Le compte rendu de la séance du 12/11/2018 est adopté à l'unanimité

SMABB

La loi MAPTAM créant la Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations oblige le SMABB à modifier ses statuts.

La commune adhérente à ce jour mais substituée par la CCBE a reçu un courrier en ce sens.

La commune de Chabons a transmis à la CCBE, qui est désormais compétente.

SEMCODA

Mme le Maire rappelle les prescriptions de la CRC quant au montage financier de la SEMCODA. Un courrier émanant des services de la SEMCODA demandait le retour des 680 000€ sous forme d'une subvention.

Mme le Maire fait part des échanges et négociations avec SEMCODA qui ont pu aboutir pour plus de transparence à une annulation du titre pris par la commune de 680 000€ et la mise en place d'un avenant pour un loyer symbolique de 1€ en lieu et place.

L'avenant est annexé à la délibération.

Mme le Maire demande au conseil de valider la suppression de la participation financière inscrite au BP 2018 à l'article 261, et de l'autoriser à signer l'avenant et d'inscrire à l'article 673 680 000€ comme validé par le percepteur.

Adopté à l'unanimité

SMACL

La commune de Chabons assure les risques statutaires par l'intermédiaire de la SMACL. Le contrat pour 2019 prévoyait une forte hausse avec un passage d'un taux de 5.95 % à 6.84 % pour les agents CNRACL et un taux de 1.72 % pour les agents IRCANTEC.

Les services ont fait une étude comparative de prix avec la SMACL, le Crédit Agricole, Gras Savoye et le Centre de Gestion.

A ce jour l'offre la plus avantageuse est l'offre renégociée de la SMACL avec un taux CNRACL de 6.4 % et IRCANTEC de 1.6 %.

A titre informatif de 2013 à 2017, la commune a payé 44 229.81 € d'assurance statutaire, et a reçu 45 743.14 € de remboursement.

La commune attend l'offre groupée du centre de gestion qui a pris ce dossier au niveau départemental, pour ainsi essayer de négocier des taux plus avantageux. Cette offre sera proposée aux communes dernier trimestre 2019.

Mme le Maire propose au conseil de geler le taux proposé par la SMACL et ainsi éviter la hausse trop importante.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative

Objet : ANNULATION CREDIT

CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

CREDITS A OUVRIR						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
D	F	67	673		HCS	Titres annulés (exerc.antér.)	680 000,00
D	F	67	673		HCS	Titres annulés (exerc.antér.)	9 700,00
Total							689 700,00 €
CREDITS A REDUIRE						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
D	I	26	261	ONA	HCS	Titres de participation	-680 000,00
D	F	022	022		HCS	Dépenses imprévues fonctionnemen	-9 700,00
Total							-689 700,00 €

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Le Maire

- Eau et assainissement : Mme le Maire demande la plus grande vigilance sur ces deux thèmes qui posent de nombreux problèmes collatéraux (PLUi et délivrance de permis). Les prochaines réunions à la CCBE doivent faire valoir la situation préoccupante pour la commune et pousser la CCBE à tenir le PPI.

1^{er} adjoint

- Ensemble sportif : problème sur le régulateur qui à cause du calcaire ne fonctionne plus. Un adoucisseur d'eau devra être budgété afin de ne pas renouveler ce type d'incident.
- Ecole : la résille du chauffage au sol a été réparée, ce qui permet d'utiliser pleinement la dalle chauffante. Une intervention sur les rideaux est toujours en cours.

2^e adjoint

- Succès du magasin pour rien le 01/12
- Téléthon : belle collecte avec 2 188.50 € au total dont 515 € de dons et 105 € récoltés par les enfants de la commission sport du CME.
- Colis des anciens : distribution le 13/12.

3^e adjoint :

- Fête de la musique 2019 : les groupes « L'Arsenal » et le trio « Electrovoice » sont réservés pour un coût de 1 300 €.
- Récupération des photos réservées lors des dernières Journées du Patrimoine le 15/12.
- Appel à idées pour les prochaines Journée du Patrimoine.

4^e adjoint

- Réception des bons à tirer pour les panneaux « Vie économique ». Ces panneaux seront posés par les services techniques.
- Réussite de la commission sport du CME lors de la bourse aux sports avec 105€ collectés en faveur du Téléthon.
- Réception des agrès pour le parcours santé/fitness.

5^e adjoint :

- Nombre de permis pour l'année 2018 : un record avec 22 PC
- Compte rendu du dernier COPIL PLUi en date du 15/11 : la Chambre d'Agriculture ayant refusé le PLUi en l'état il convient de reporter à la date de vote de celui-ci au 04/02/2019 avec les modifications prescrites ; quoiqu'il advienne le PLUi sera approuvé le 31/12/2019. Il est fait état d'un problème plus important concernant la commune de Chabons ; dans le schéma directeur de l'eau et l'assainissement, il apparaît que la commune passe tant sur la distribution de l'eau que sur l'assainissement (saturation des lagunes) en zone inconstructible. De fait dès 2020 la commune ne pourra plus délivrer de permis de construire.

Délégué à la voirie

- Premier épisode neigeux très léger avec peu de temps d'intervention.
- Reprise des ilots sur la RD 520.
- Travaux sur le parking et l'église pour l'adaptabilité handicapé.

Responsable Bibliothèque

- Très bons retours sur l'animation « 1, 2, 3 ça tourne »
- Préparation des prochains ateliers d'écriture.

Dates

14/12 : Vœux au personnel

06/01/19 : Vœux du Maire

14/01/2019 : Conseil municipal